

RFP 1000239071

Q & A #4 (60-67)

English

Q60. In the Statement of Work under project schedule, Canada has provided the expected start and completion dates for the mandatory course requested in the solicitation, however there are no details provided in timelines for the optional courses. Additionally, in Annex B Basis of Payment Canada is also requesting that bidders include budget and completion timeframe. In order to better assess the level of effort and pricing for this project, could Canada please provide the expected timelines for the design, development, build, pilot and update for these optional courses as these are critical details that will impact our proposal.

A60. It is expected that all work will be completed in the timeframe outline in this contract. Please see the table below for expanded details on the complexity of each course:

		Course Runtime Hours & Quiz Scope Table		
		Lesson RTH	Activity(ies) RTH	Quiz (# Questions)
	Food Safety Course for the Bureau of Microbial Hazards			
	Module 0: Welcome to the food safety online course	10 minutes	0	0
	Module 1: Introduction to food safety	20 minutes Approx. 14 pages of English text including several charts, tables and images which will need to be created. Some will need to be interactive. A summary is also included.	0	5 minutes 5 These are multiple choice, true/false. To be randomized. Answer provided after choice made. Final tally provided.
	Module 2: The science of microbial food safety	20 minutes Approx. 16 pages of English text including several charts, tables and images which will need to be created. Some will need to be interactive. A summary is also included.	0	5 minutes 5 These are multiple choice, true/false. To be randomized. Answer provided after choice made. Final tally provided.

	Module 3: Roles and responsibilities	25 minutes Approx. 19 pages of English text including several charts, tables and images which will need to be created. Some will need to be interactive. A summary is also included.	0	5 minutes 5 These are multiple choice, true/false. To be randomized. Answer provided after choice made. Final tally provided.
	Module 4: Safe food handling and cooking practices	20 minutes Approx. 16 pages of English text including several charts, tables and images which will need to be created. Some will need to be interactive. A summary is also included.	10 minutes 3 First is open text. Second is fill in a grid. Third is drag and drop and open text.	5 minutes 5 These are multiple choice, drag and drop and open text box. To be randomized. Answer provided after choice made. Final tally provided.
	Module 5: Food safety and vulnerable populations	20 minutes Approx. 14 pages of English text including several charts, tables and images which will need to be created. Some will need to be interactive. A summary is also included.	15 minutes 5-6	5 minutes 5 These are multiple choice, true/false. To be randomized. Answer provided after choice made. Final tally provided.
	Final Quiz	N/A	N/A	N/A
Supplemented Foods Course for the Bureau of Nutritional Sciences				
	Module 0: Welcome to the supplemented food online course	10 minutes	N/A (accounted for in the first column 5 minutes timing)	N/A
	Module 1: Introduction to supplemented foods	30 minutes	N/A (accounted for in the	5 minutes (~ 5 questions)

			first column timing)	
	Module 2: Scope	35 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	5 minutes (~5 questions)
	Module 3: Supplemented food labelling in Canada	40 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	10 minutes (~10 questions)
	Module 4: Statements and Claims on Supplemented food	35 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	5 minutes (~5 questions)
	Module 5: Caffeinated Energy drinks	20 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	5 minutes (~5 questions)
	Final Quiz	N/A	N/A	N/A
Food Directorate Premarket Submissions and other Program Information for the Bureau of Business Systems and Operations				
	Level 1 – Splash Page	2 minutes	0	0
	Level 2 – Categorized information	2 hours, but will vary based on stream	0	0
	Level 3 and 4 – Main topic subheadings	8 hours but will vary by user experience (For example, one user may only use one 2-hour stream)	25 hours but may vary based on user experience.	60 hours but may vary depending on user experience.
Statistics Course for the Bureau of Food Surveillance and Science Integration				
	Module 0: Welcome to the Food Directorate's online statistics course	10 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	N/A

	Module 1: Introduction to Statistics	30 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	5 minutes (~5 questions)
	Module 2: Descriptive Statistics	30 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	10 minutes (~10 questions)
	Module 3: Outliers, Missing Data and Bias	30 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	10 minutes (~10 questions)
	Module 4: Best practices (include activities?)(20 minutes	N/A (accounted for in the first column timing)	5 minutes (~5 questions)
	Final Quiz	N/A	N/A	N/A
Food Allergens Course (Health Professionals branch and Consumer branch) for the Bureau of Chemical Safety				
	Module 0: Welcome to the food allergen online course	10 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	N/A
	Module 1: Introduction	20 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	5 minutes (~5 questions)
	Module 2: Symptoms and treatment of food allergies and allergic reactions	20 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	5 minutes (~5 questions)

	Module 3: Most common food allergens	20 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	5 minutes (~5 questions)
	Module 4: Gluten-related disorders and celiac disease	20 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	5 minutes (~5 questions)
	Module 5: Labelling	30 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	10 minutes (~10 questions)
	Module 6: How to avoid and prevent allergic reactions	20 minutes	N/A (accounted for in the timing for the first column)	5 minutes (~5 questions)
	Final Quiz	N/A	N/A	N/A

Q61. Can Canada please provide technical architecture and design specifications used to develop the sample course, including eLearning authoring tool, as well as any other software used (e.g. to produce analytics (MT15), certificates (MT13)), and messaging formats?

A61. At this time, we are not able to comment on the technical specifications of the sample. It is expected that vendors will have the technical expertise to identify, recommend and execute on the technical specifications required to achieve the desired outcomes for the courses associated with the current scope of work.

Q62. Will Canada or the selected vendor be responsible for user account management and provision of user names, for the purposes of completing the personalised certificate and verified eBadge?

A62. Health Canada's Learning Management system (LMS) will be responsible for user account management, including storing the learner's full name as it will appear on the personalized certificate. However, Health Canada requires the contractor's SCORM package to be able to "communicate" with Health Canada's LMS after course completion to inform the LMS to generate a personalized certificate for the specific learner.

Q63. The SOW (Section 3.3 following Task 6 [page 27]), notes that the courses must be SCORM 1.2 compliant. However, SCORM 1.2 will not support the analytics (e.g. seat time) that Health Canada desires.

- a. Can Canada please provide more information as to where course analytics are viewed and who will leverage this data?
- b. Will the Health Canada LMS be used for course analytics?

A63. Health Canada will only require access to the course analytics for reporting purposes. The data will be accessed through the admin profile of the learning management system. Learners do not need to see the analytics.

Q64. Can Canada please provide more details for the anticipated timeline for design, development, build, and pilot, as well as subsequent updates for the initial course?

A64. It is expected that the work associated with the initial course will take place between April 2023 and March 2025.

Q65. We have requested access to the sample course and it has still not been granted. We are therefore limited in our ability to ensure we understand the Health Canada customization requests to meet the RFP requirements.

- a. In order to remain open, fair and transparent, will Canada prioritize access requests to the sample course for Bidders, so that we may view the course in advance of putting together a bid response and to ensure accuracy an proper understanding of the scope of services?

A65. Access to the course is administered and granted by a group external to this solicitation. As such, we have no capacity to assist vendors in gaining access or resolving technical issues. We have supplied reference images of the course as part of the appendices for vendors to preview in the preparation of their proposals.

Q66. Given the uncertain timelines for the delivery of the optional courses, will Canada include a provision for annual increases to the optional course rates, based on annual published CPI rates?

A66. Health Canada will not include a provision for annual increases to the optional course rates. Total costs must align with the amounts established within the posted requirements.

Q67. We would like to request an extension of 3 weeks if possible.

A67. At this time, no extension can be granted due to operational requirements.

French

Q60. Dans l'énoncé des travaux, sous la rubrique calendrier du projet, le Canada a fourni les dates de début et d'achèvement prévues pour le cours obligatoire demandé dans l'appel d'offres, mais aucun détail n'est fourni sur le calendrier des cours facultatifs. De plus, à l'annexe B, Base de paiement, le Canada demande également aux soumissionnaires d'inclure le budget et le calendrier d'achèvement. Afin de mieux évaluer le niveau d'effort et le prix de ce projet, le Canada pourrait-il fournir les délais prévus pour la conception, le développement, la construction, le pilotage et la mise à jour de ces cours facultatifs, car il s'agit de détails essentiels qui auront une incidence sur notre proposition.

R60. Il est prévu que tous les travaux soient achevés dans les délais prévus par le présent contrat. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour plus de détails sur la complexité de chaque cours :

Tableau Durée d'exécution des cours et portée du questionnaire				
		Durée d'exécution – leçon	Durée d'exécution – activité(s)	Questionnaire [Nombre de questions]
Cours sur la salubrité des aliments pour le Bureau des dangers microbiens				
	Module 0 : Bienvenue au cours en ligne sur la salubrité des aliments	10 minutes	0	0
	Module 1 : Introduction à la salubrité des aliments	20 minutes Environ 14 pages de texte en anglais, y compris plusieurs graphiques, tableaux et images qui devront être créés. Certains devront être interactifs. Un résumé est également inclus.	0	5 minutes 5 Choix multiples, vrai ou faux. À randomiser. Réponse fournie après que le choix ait été effectué. Total final fourni.
	Module 2 : La science de la salubrité microbienne des aliments	20 minutes Environ 16 pages de texte en anglais, y compris plusieurs graphiques, tableaux et images qui devront être créés. Certains devront être interactifs. Un résumé est également inclus.	0	5 minutes 5 Choix multiples, vrai ou faux. À randomiser. Réponse fournie après que le choix ait été effectué.

				Total final fourni.
	Module 3 : Rôles et responsabilités	25 minutes Environ 19 pages de texte en anglais, y compris plusieurs graphiques, tableaux et images qui devront être créés. Certains devront être interactifs. Un résumé est également inclus.	0	5 minutes 5 Choix multiples, vrai ou faux. À randomiser. Réponse fournie après que le choix ait été effectué. Total final fourni.
	Module 4 : Les pratiques sécuritaires de manipulation et de cuisson des aliments	20 minutes Environ 16 pages de texte en anglais, y compris plusieurs graphiques, tableaux et images qui devront être créés. Certains devront être interactifs. Un résumé est également inclus.	10 minutes 3 Premièrement, texte libre. Deuxièmement, remplir une grille. Troisièmement, glisser et déposer et texte libre.	5 minutes 5 Choix multiples, glisser et déposer et zone de texte libre. À randomiser. Réponse fournie après que le choix ait été effectué. Total final fourni.
	Module 5 : La salubrité des aliments et les populations vulnérables	20 minutes Environ 14 pages de texte en anglais, y compris plusieurs graphiques, tableaux et images qui devront être créés. Certains devront être interactifs. Un résumé est également inclus.	15 minutes 5-6	5 minutes 5 Choix multiples, vrai ou faux. À randomiser. Réponse fournie après que le choix ait été effectué. Total final fourni.
	Questionnaire de la fin	s. o.	s. o.	s. o.

Cours sur les aliments supplémentés pour le Bureau des sciences de la nutrition				
	Module 0 : Bienvenue au cours en ligne sur les aliments supplémentés	10 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne (5 minutes))	s. o.
	Module 1 : Introduction aux aliments supplémentés	30 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 2 : Portée	35 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 3 : Étiquetage des aliments supplémentés au Canada	40 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	10 minutes (environ 10 questions)
	Module 4 : Énoncés et déclarations sur les aliments supplémentés	35 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 5 : Les boissons énergisantes contenant de la caféine	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Questionnaire de la fin	s. o.	s. o.	s. o.
Demandes préalables à la mise en marché de la Direction des aliments et autres renseignements sur les programmes pour le Bureau des systèmes administratifs et des opérations				
	Niveau 1 – Page d’entrée	2 minutes	0	0
	Niveau 2 – Catégories de renseignements	2 heures, mais variera selon le volet	0	0
	Niveaux 3 et 4 – Sous-rubriques des principaux sujets	8 heures, mais variera selon l’expérience de	25 heures, mais peut varier en	60 heures, mais peut varier

		l'utilisateur (par exemple, un utilisateur peut utiliser uniquement un volet de deux heures).	fonction de l'expérience de l'utilisateur.	selon l'expérience de l'utilisateur.
Cours de statistique pour le Bureau de la surveillance des aliments et de l'intégration de la science				
	Module 0 : Bienvenue au cours en ligne sur les statistiques de la Direction des aliments	10 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	s. o.
	Module 1 : Introduction aux statistiques	30 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 2 : Statistiques descriptives	30 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	10 minutes (environ 10 questions)
	Module 3 : Valeurs aberrantes, données manquantes et biais	30 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	10 minutes (environ 10 questions)
	Module 4 : Pratiques exemplaires (inclure les activités?)	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Questionnaire de la fin	s. o.	s. o.	s. o.
Cours sur les allergènes alimentaires (Direction générale des professionnels de la santé et Direction générale des consommateurs) pour le Bureau d'innocuité des produits chimiques				
	Module 0 : Bienvenue au cours en ligne sur les allergènes alimentaires	10 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	s. o.
	Module 1 : Introduction	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la	5 minutes (environ 5 questions)

			première colonne)	
	Module 2 : Symptômes et traitement des allergies alimentaires et des réactions allergiques	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 3 : Allergènes alimentaires les plus courants	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 4 : Les troubles liés au gluten et maladie cœliaque	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Module 5 : Étiquetage	30 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	10 minutes (environ 10 questions)
	Module 6 : Comment éviter et prévenir les réactions allergiques	20 minutes	s. o. (pris en compte dans le temps de la première colonne)	5 minutes (environ 5 questions)
	Questionnaire de la fin	s. o.	s. o.	s. o.

Q61. Le Canada peut-il fournir l'architecture technique et les spécifications de conception utilisées pour développer l'exemple de cours, y compris l'outil auteur d'apprentissage en ligne, ainsi que tout autre logiciel utilisé (par exemple pour produire des analyses (MT15), des certificats (MT13)), et les formats de messagerie ?

R61. Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de commenter les spécifications techniques de l'échantillon. On s'attend à ce que les vendeurs aient l'expertise technique nécessaire pour identifier, recommander et exécuter les spécifications techniques requises pour atteindre les résultats souhaités pour les cours associés à la portée actuelle du travail.

Q62. Le Canada ou le fournisseur sélectionné sera-t-il responsable de la gestion des comptes d'utilisateurs et de la fourniture des noms d'utilisateurs, aux fins de l'établissement du certificat personnalisé et de l'eBadge vérifié ?

R62. Le système de gestion de l'apprentissage (SGA) de Santé Canada sera responsable de la gestion des comptes d'utilisateur, y compris le stockage du nom complet de l'apprenant tel qu'il apparaîtra sur le certificat personnalisé. Toutefois, Santé Canada exige que le progiciel SCORM de l'entrepreneur puisse "

communiquer " avec le SGA de Santé Canada après la fin du cours pour informer le SGA de générer un certificat personnalisé pour l'apprenant en question.

Q63. L'énoncé des travaux (section 3.3 après la tâche 6 [page 27]) indique que les cours doivent être conformes à la norme SCORM 1.2. Toutefois, la norme SCORM 1.2 ne permettra pas d'effectuer les analyses (p. ex. le temps de présence) souhaitées par Santé Canada.

- a. Le Canada peut-il fournir plus d'informations sur l'endroit où les analyses de cours sont consultées et sur les personnes qui exploiteront ces données ?
- b. Le LMS de Santé Canada sera-t-il utilisé pour l'analyse des cours ?

R63. Santé Canada n'aura besoin d'accéder aux données analytiques du cours qu'à des fins de rapport. Les données seront accessibles par le biais du profil d'administrateur du système de gestion de l'apprentissage. Les apprenants n'ont pas besoin de voir les données analytiques.

Q64. Le Canada peut-il fournir plus de détails sur le calendrier prévu pour la conception, le développement, la construction et le pilote, ainsi que sur les mises à jour ultérieures du cours initial?

R64. Il est prévu que les travaux associés au cours initial se déroulent entre avril 2023 et mars 2025.

Q65. Nous avons demandé l'accès à l'échantillon de cours et il ne nous a toujours pas été accordé. Nous sommes donc limités dans notre capacité à nous assurer que nous comprenons les demandes de personnalisation de Santé Canada pour répondre aux exigences de la DDP.

- a. Dans un souci d'ouverture, d'équité et de transparence, le Canada accordera-t-il la priorité aux demandes d'accès à l'échantillon de cours pour les soumissionnaires, afin que nous puissions visionner le cours avant de préparer une réponse à l'appel d'offres et de nous assurer de l'exactitude et de la bonne compréhension de la portée des services ?

R65. L'accès au cours est administré et accordé par un groupe externe à cet appel d'offres. En tant que tel, nous ne sommes pas en mesure d'aider les fournisseurs à obtenir l'accès ou à résoudre les problèmes techniques. Nous avons fourni des images de référence du cours dans le cadre des annexes pour que les vendeurs puissent les visualiser lors de la préparation de leurs propositions.

Q66. Compte tenu des délais incertains pour la prestation des cours facultatifs, le Canada inclura-t-il une disposition prévoyant des augmentations annuelles des taux des cours facultatifs, en fonction des taux annuels publiés de l'IPC ?

R66. Santé Canada ne prévoira pas d'augmentation annuelle des tarifs des cours facultatifs. Les coûts totaux doivent s'aligner sur les montants établis dans les exigences affichées.

Q67. Nous aimerions demander une prolongation de 3 semaines si possible.

R67. Pour l'instant, aucune prolongation ne peut être accordée en raison des exigences opérationnelles.

French

Q24. En ce qui concerne la réponse à la question 4 de la Q et R n° 1, Santé Canada acceptera-t-il uniquement des versions française et anglaise distinctes du cours qui comprennent la capacité de basculer d'une langue à l'autre à l'intérieur du cours en ligne, sans que l'apprenant perde l'endroit où il est rendu dans le cours, selon les exigences des critères CTO5 et la capacité décrite dans la section 3.2 Spécifications et Normes?

R24. Nous nous attendons à ce que les utilisateurs sélectionnent une langue au début, avant de commencer le cours, et qu'ils terminent celui-ci dans la même langue.

Q25. Pour les outils de développement rapide pour l'apprentissage en ligne comme Articulate Storyline, Adobe Captivate ou Trivantis Lectora, un fichier source est chargé dans un environnement de développement exclusif, des modifications sont apportées, puis la version HTML du cours est exportée sous forme de fichiers distincts ou de progiciel SCORM. Techniquement, les modifications de texte peuvent être apportées aux fichiers exportés, mais cela fait en sorte que le fichier source devient désuet par rapport aux plus récents changements au contenu dans le cours en ligne. Par conséquent, ces outils de développement rapide pour l'apprentissage en ligne satisfont-ils aux critères CTO12 obligatoires concernant la nécessité de modifier les pages de cours pour apporter des corrections mineures sans avoir à recompiler les cours dans leur intégralité?

R25. Santé Canada ne voit aucun inconvénient à l'utilisation de ces outils ou programmes de développement.

Q26. L'ensemble du elearning est réalisé par notre partenaire NVS Studio, est-il possible de répondre au nom d'Alia Conseil en intégrant NVS comme sous-traitant ?

R26. Santé Canada est d'accord avec cette approche. Cependant, les sous-traitants devront participer directement à toutes les réunions et les discussions avec Santé Canada afin de faciliter la communication.

Q27. Pouvez-vous spécifier la durée des capsules ?

R27. Veuillez vous référer au tableau dans Q & A #2 – Heures d'exécution du cours et tableau de portée du quiz.

Q28. Pouvez-vous partager le niveau de production attendu ? (rapide, intermédiaire, riche)

R28. Santé Canada s'attend à ce que le travail associé à l'élaboration de ces cours soit effectué conformément aux documents de l'énoncé des travaux et peaufiné en fonction des consultations et des collaborations continues entre le Ministère et l'entrepreneur. On ne sait pas exactement – en fonction de la question – quels détails précis et/ou précisions sont demandés.

Q29. Dans la DP, il est indiqué que : « Le soumissionnaire doit démontrer que les utilisateurs sont en mesure de passer de la version anglaise à la version française des cours, et vice-versa ». Pourriez-vous nous expliquer le cas d'utilisation précis pour cela? Notre expérience avec les outils de création privilégiés énumérés, comme Articulate Storyline, a montré que la fonctionnalité de basculement entre les langues (et le fait que l'apprenant ne perde pas l'endroit où il est rendu dans le cours) ne fonctionne pas forcément comme vous vous y attendriez. Est-ce que des versions de SCORM distinctes de chaque cours, en français et en anglais, seraient suffisantes? Serait-il acceptable de pouvoir changer de langue sans avoir à fermer la session et à en rouvrir une nouvelle?

R29. Nous ne nous attendons pas à ce que les utilisateurs passent d'une langue à l'autre à mi-parcours. Nous nous attendons à ce que les utilisateurs sélectionnent une langue au début, avant de commencer le cours, et qu'ils terminent celui-ci dans la même langue.

Q30. En ce qui concerne les CC4 qui indiquent ce qui suit : « Expérience de l'élaboration et de la conception de projets semblables d'élaboration de cours en ligne ». En plus des CTO12, fournir pour chacun des trois projets : Une description du projet, des détails sur le travail effectué et la façon dont il atteint les objectifs du projet, des échantillons du travail. Veuillez confirmer qu'il s'agit d'une erreur typographique et qu'il s'agit des CTO2 et non des CTO12 auxquels font référence les CC4.

R30. Th C'est exact, on peut confirmer qu'il s'agit d'une erreur typographique. Pour plus de précision, les CC4 devraient se lire comme suit : « Expérience de l'élaboration et de la conception de projets semblables d'élaboration de cours en ligne ». En plus des CTO2, fournir pour chacun des trois projets : Une description du projet, des détails sur le travail effectué et la façon dont il atteint les objectifs du projet, des échantillons du travail.

Q31. En ce qui concerne les CTO6 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a la capacité d'élaborer des cours à progression autocontrôlée, ce qui permet aux utilisateurs de terminer le cours en plusieurs séances et de retourner au même endroit lorsqu'ils ouvrent une nouvelle session ». Veuillez indiquer quel outil de création d'apprentissage a été utilisé pour permettre le basculement entre l'anglais et le français dans les cours d'apprentissage en ligne?

R31. Nous ne nous attendons pas à ce que les utilisateurs passent d'une langue à l'autre à mi-parcours. Nous nous attendons à ce que les utilisateurs sélectionnent une langue au début, avant de commencer le cours, et qu'ils terminent celui-ci dans la même langue.

Q32. En ce qui concerne les CTO12 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire doit démontrer que Santé Canada sera en mesure de modifier les pages de cours pour apporter des corrections mineures (p. ex. corriger des erreurs grammaticales) sans avoir à recompiler les cours dans leur intégralité ». Les modifications apportées à l'apprentissage en ligne nécessitent habituellement de publier la version la plus récente après avoir apporté des changements, même les plus mineurs. Par conséquent, Santé Canada pourrait-il définir « recompiler » dans ce contexte? Santé Canada utilise-t-il la recompilation et la publication de façon interchangeable?

R32. Santé Canada aimerait avoir accès à l'environnement d'« édition » de l'entrepreneur pour apporter directement des modifications mineures au texte. De cette façon, nous pouvons apporter nous-mêmes des modifications mineures, au besoin, avant que le cours ne soit réuni sous forme de progiciel SCORM pour les essais pilotes. Nous voulons que cette fonction simplifie l'intégration des modifications mineures.

Q33. En ce qui concerne les CTO13 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire doit démontrer que les cours permettront aux utilisateurs d'obtenir un certificat d'achèvement numérique unique et téléchargeable en format PDF ». Santé Canada a-t-il des critères pour un insigne d'apprentissage en ligne?

R33. Les critères cités dans la question font référence à un certificat personnalisé. Santé Canada exige que le progiciel SCORM de l'entrepreneur puisse « communiquer » avec le système de gestion de l'apprentissage de Santé Canada après la fin du cours afin de générer un certificat personnalisé.

Q34. En ce qui concerne les CTO13 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire doit démontrer que les cours permettront aux utilisateurs d'obtenir un certificat d'achèvement numérique unique et téléchargeable en format PDF ». Comment Santé Canada a-t-il l'intention d'utiliser l'insigne d'apprentissage en ligne? Par exemple, sera-t-il stocké et partagé dans les médias sociaux?

R34. Les critères cités dans la question font référence à un certificat personnalisé. Santé Canada exige que le progiciel SCORM de l'entrepreneur puisse « communiquer » avec le système de gestion de l'apprentissage de Santé Canada après la fin du cours afin de générer un certificat personnalisé. Les apprenants peuvent partager le certificat et l'insigne dans les médias sociaux.

Q35. En ce qui concerne les CTO15 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire démontre qu'il a la capacité d'ajouter des analyses de cours intégrées ». Les analyses de cours seront-elles affichées dans un tableau de bord ou enregistrées dans le SGA? Santé Canada pourrait-il fournir des exemples du type d'analyses de cours qu'il recherche?

R35. Santé Canada doit avoir accès à des analyses sommaires aux fins d'établissement de rapports. Parmi les exemples de ces analyses, mentionnons les taux d'achèvement, l'achèvement par module, le nombre d'apprenants et le temps nécessaire pour terminer le cours.

Q36. En ce qui concerne les CC5 qui indiquent ce qui suit : « Le soumissionnaire démontre qu'il a la capacité d'intégrer la ludification aux cours élaborés ». Santé Canada pourrait-il donner un exemple de ludification qu'il a utilisé dans ses offres d'apprentissage?

R36. Santé Canada n'a pas utilisé la ludification dans ses cours précédents (c.-à-d. le cours en ligne sur l'étiquetage nutritionnel). Santé Canada aimerait avoir la possibilité d'exercer des capacités de cours supplémentaires, y compris la ludification simple (p. ex. tri par cartes, points/insignes accordés après la fin du module). Santé Canada et l'entrepreneur discuteront des éléments de ludification. L'entrepreneur doit posséder l'expertise et l'expérience nécessaires pour fournir les meilleurs conseils et mettre en œuvre ces offres si c'est ce qui est souhaité.

Q37. En ce qui concerne les CC6 qui indiquent ce qui suit : « Les points seront accordés en fonction de la clarté générale de la trousse de présentation (p. ex. l'information est organisée de façon logique, claire, facile à trouver et les limites de pages sont respectées pour divers exemples). » Les limites de pages ne sont pas indiquées dans les critères obligatoires ou cotés. Veuillez indiquer les limites de pages qui s'appliquent à la réponse à la proposition.

R37. Il n'y a pas de limites de pages établies et, par conséquent, aucune proposition ne sera assujettie à de telles restrictions ou évaluée en fonction du nombre de pages.

Q38. Concernant la section 3.1 – Tâches, activités, produits livrables et/ou jalons, Tâche 3 : Progiciel SCORM du cours personnalisé en ligne, qui indique ce qui suit : « convertir les segments vidéo nécessaires dans un format numérique approuvé et convertir tous les fichiers audio requis dans un format numérique approuvé ». Veuillez indiquer ce qui suit :

Q38a: Dans quel format les vidéos et les fichiers audio sont-ils actuellement, et dans quel format numérique approuvé doivent-ils être convertis (MP4, MP3, etc.)?

R38a. Les vidéos n'ont pas encore été créées, mais on s'attend à ce qu'elles soient dans un format vidéo/audio standard. Cela sera abordé avec l'entrepreneur.

Q38b: Combien de vidéos et de fichiers audio sont nécessaires pour chaque cours (si possible, indiquer leur durée)?

R38b. Les vidéos n'ont pas encore été créées. Cela sera abordé avec l'entrepreneur.

Q39. En ce qui concerne la section 5.1 – Calendrier et niveau d'effort estimatif (structure de répartition du travail), Calendrier proposé pour l'élaboration du cours, cours obligatoire : Veuillez confirmer que Santé Canada a l'intention de consacrer 23 mois à la conception et à l'élaboration du cours sur la salubrité des aliments pour le Bureau des dangers microbiens, selon le début et l'achèvement prévus conformément au calendrier proposé pour l'élaboration du cours.

R39. Santé Canada confirme qu'il a l'intention de consacrer 23 mois à la conception et à l'élaboration du cours sur la salubrité des aliments pour le Bureau des dangers microbiens, selon le début et l'achèvement prévus conformément au calendrier proposé pour l'élaboration du cours.

Q40. Concernant la section 3.1 – Tâches, activités, produits livrables et/ou jalons, Tâche 4 : Assurance de la qualité, qui indique ce qui suit : « Les cours mis au point doivent être disponibles à partir de la plateforme monAPPRENTISSAGE de Santé Canada ». Sur quel système de gestion de l'apprentissage monAPPRENTISSAGE repose-t-il?

R40. Santé Canada migrera vers le système de gestion de l'apprentissage Brightspace. Tous les cours élaborés doivent être compatibles avec cet environnement d'apprentissage en ligne.

Q41. Il est mentionné que Santé Canada a mis à l'essai l'apprentissage en ligne avant la mise en service. Veuillez confirmer la durée de la mise à l'essai d'un cours.

R41. Nous prévoyons qu'il faudra de deux à trois mois pour mettre à l'essai le cours auprès des utilisateurs finaux.

Q42. Santé Canada a-t-il l'intention de rendre les cours accessibles, ou une version accessible distincte sera-t-elle créée?

R42. L'entrepreneur doit s'assurer que chaque cours est accessible en français et en anglais (approche guichet unique). Le cours doit être conforme aux WCAG 2.1 et satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité conformément à la norme EN 301 549. Il n'y aura pas de version accessible distincte du cours. De plus amples renseignements sont disponibles ici : [Orientation sur la mise en œuvre de la Norme sur l'accessibilité des sites Web – Canada.ca](#)

Q43. L'un ou l'autre de ces cours existe-t-il dans le format d'apprentissage en ligne? Dans l'affirmative, Santé Canada partagera-t-il un lien avec un exemple de cours que les fournisseurs pourraient examiner?

R43. Nous avons fourni des captures d'écran de notre cours en ligne sur l'étiquetage nutritionnel. Pour vous inscrire à ce cours, veuillez utiliser le lien suivant : <https://mylearning-monapprentissage.entia.ca/moodle/course/view.php?id=1278>.

Q44. Santé Canada s'attend-il à ce que les actifs de ludification puissent passer de l'anglais au français et vice-versa?

R44. Nous ne nous attendons pas à ce que les utilisateurs passent d'une langue à l'autre à mi-parcours. Nous nous attendons à ce que les utilisateurs sélectionnent une langue au début, avant de commencer le cours, et qu'ils terminent celui-ci dans la même langue.

Q45. En vertu de l'annexe B (Base de paiement), chaque cours a été divisé en sous-ensembles de tâches dont le prix doit être établi par les fournisseurs. Le cours 1 et les cours optionnels 3, 4 et 5 indiquent la tâche 5 comme le « Déploiement de cours en français et en anglais », tandis que le cours optionnel 2

indique la tâche 5 comme l'« Élaboration de cours en français et en anglais ». Veuillez confirmer que la tâche 5 du cours optionnel 2 devrait indiquer « Déploiement de cours en français et en anglais ».

R45. Oui, la tâche 5 pour le cours optionnel 2 devrait se lire « Déploiement de cours en français et en anglais ».

Q46. En vertu de l'annexe B (Base de paiement), le Tableau 1 – Contrat initial comprend une « capacité supplémentaire exploitable : certificat de cours (section 3.1) ». Cela n'est pas inclus pour les cours optionnels. Veuillez confirmer que Santé Canada n'exige pas une capacité supplémentaire exploitable (certificat de cours) pour les cours optionnels.

R46. Cette fonction devrait être incluse en tant que caractéristique supplémentaire possible pour tous les cours, obligatoires et optionnels.

Q47. Comment les propositions doivent-elles être présentées? Il semble que ce soit par courriel, mais c'est à confirmer.

R47. Les propositions doivent être soumises par courriel yvonne.murphy@hc-sc.gc.ca. Veuillez consulter les détails de la publication pour de plus amples renseignements.

Q48. Pouvez-vous apporter des précisions aux CTO12? La plupart des outils de création qui produisent un progiciel SCORM nécessiteraient l'élaboration d'un nouveau progiciel SCORM après toute modification. Cela semble être une « recompilation », mais nous avons peut-être mal compris quelque chose.

R48. Santé Canada doit être en mesure d'apporter des modifications mineures au texte dans le contenu du cours pendant les phases d'élaboration provisoire et après le déploiement dans son environnement d'apprentissage. Pendant l'élaboration, il est acceptable que de tels changements soient apportés par l'entrepreneur en temps opportun et de façon efficace. En revanche, après le déploiement, Santé Canada doit avoir la capacité d'apporter de telles modifications indépendamment de l'entrepreneur et sans le consulter.

Q49. Y a-t-il un outil de création privilégié par Santé Canada dans ce projet?

R49. Santé Canada migrera vers le système de gestion de l'apprentissage Brightspace. Tous les cours élaborés doivent être compatibles avec cet environnement d'apprentissage en ligne.

Q50. Pouvez-vous apporter des précisions aux CTO13? Nous sommes en mesure d'intégrer un certificat téléchargeable dans un cours, mais il y a certaines limites et il semble que ce soit mieux géré dans un environnement de SGA.

R50. Les critères cités dans la question font référence à un certificat personnalisé. Santé Canada exige que le progiciel SCORM de l'entrepreneur puisse « communiquer » avec le système de gestion de l'apprentissage de Santé Canada après la fin du cours afin de générer un certificat personnalisé. Les apprenants peuvent partager le certificat et l'insigne dans les médias sociaux.

Q51. Pouvez-vous apporter des précisions aux CTO14? Comme pour ce qui précède, c'est possible dans un cours, mais ce serait plus simple à gérer dans le SGA.

R51. Santé Canada aimerait que l'utilisateur dispose d'une méthode vérifiée pour prouver qu'il a suivi le cours. Cela peut se faire au moyen du certificat, de sorte qu'il n'est pas nécessaire que l'insigne soit vérifié par l'identité.

Q52. Pouvez-vous apporter des précisions aux CTO15? Encore une fois, comme pour ce qui précède, nous avons constaté que le meilleur endroit pour recueillir les analyses de cours est par l'intermédiaire d'un SGA et non du cours lui-même. La DP indique-t-elle que ces exigences devraient être définies par l'intermédiaire d'un SGA, mais que le cours devrait être en mesure de fournir l'information? Ou peut-être que cela signifie autre chose et que nous ne comprenons pas la demande.

R52. Santé Canada doit avoir accès à des analyses sommaires aux fins d'établissement de rapports. Parmi les exemples de ces analyses, mentionnons les taux d'achèvement, l'achèvement par module, le nombre d'apprenants et le temps nécessaire pour terminer le cours.

Q53. Une durée a été fournie pour le premier cours. Pour établir les budgets pour les autres cours, une durée sera également requise. Pourriez-vous confirmer la durée d'exécution du cours ou la durée des séances de l'apprenant (ou les deux) pour tous les cours?

R53. Veuillez vous référer au tableau dans Q & A #2 – Heures d'exécution du cours et tableau de portée du quiz.

Q54. Pourriez-vous confirmer quel est le niveau d'interactivité attendu (niveaux 1 à 3)? Pour vous situer, le N1 est passif, le N2 est limité et le N3 est modéré.

R54. Santé Canada privilégie une combinaison de niveaux d'interactivité allant du niveau 1 au niveau 4. Le niveau 1 inclut des modules comprenant des diapositives statiques avec des graphiques, des animations, des éléments interactifs « cliquer pour révéler », des onglets interactifs, etc. À ce niveau, le contenu couvert est principalement axé sur l'information. Le niveau 2 inclut les éléments mentionnés pour le niveau 1 ainsi que des activités « cliquer pour révéler » et « glisser-déposer » plus avancées ainsi que la saisie de texte simple. Ces éléments inciteraient l'apprenant à participer davantage au contenu du cours. Le niveau 3 d'interactivité comprend les éléments mentionnés pour les niveaux 1 et 2, plus une vaste gamme d'éléments et de contenus interactifs, y compris des vidéos et des questionnaires. À ce niveau, l'apprenant participe activement et met en pratique ce qu'il a appris.

Le niveau 4 d'interactivité comprend les éléments mentionnés pour les niveaux 1 à 3, plus la ludification et les modules fondés sur la RA/RV. Il s'agit du niveau d'interactivité le plus avancé. Nous comptons sur l'entrepreneur et sur son expertise et son expérience pour formuler des suggestions.

Q55. Pouvez-vous fournir les temps de présence prévus pour les quatre cours facultatifs, conformément aux plans et champs d'application fournis aux pages 29-35 de la sollicitation, annexe B, tableaux 2-5 ? Le Q&A du 14 janvier indique que le premier cours doit supposer 2 heures de temps de présence et de contenu.

R55. Veuillez vous référer au tableau dans Q & A #2 – Heures d'exécution du cours et tableau de portée du quiz.

Q56. Veuillez confirmer si la valeur estimée de 400k\$ est associée à l'ensemble de la période d'exécution pour inclure le cours de sécurité alimentaire pour le cours en ligne du Bureau des dangers microbiens et les quatre cours optionnels.

R56. Oui, la valeur estimée de 400 000 dollars reflète l'intégralité du travail proposé, y compris le cours sur la sécurité alimentaire du Bureau des risques microbiens et les quatre cours optionnels.

Q57. La préférence sera-t-elle accordée aux entreprises canadiennes lors de la sélection d'un fournisseur pour cet appel d'offres ?

R57. Le statut de fournisseur canadien ne sera pas évalué dans le cadre du processus d'évaluation de cette demande.

Q58. Le paragraphe 3 de la tâche 3 se lit, en partie, comme suit: Le paragraphe 3 de la tâche 3 se lit, en partie, comme suit : " Santé Canada aimerait également avoir la possibilité d'exercer des capacités de cours supplémentaires, y compris la gamification simple (p. ex. le tri des cartes, les points accordés après l'achèvement du module, les images interactives), les analyses de cours intégrées (p. ex. les taux d'achèvement, l'achèvement par module, le nombre d'apprenants, le temps d'achèvement (pas sur le SGA)... ". Pouvez-vous préciser si Santé Canada s'intéresse uniquement au suivi du " temps d'achèvement " en dehors d'une plateforme LMS, ou si cette exigence s'étend à toutes les " capacités de cours supplémentaires " énumérées ici ?

R58. Santé Canada s'intéresse uniquement au suivi des mesures analytiques à l'extérieur du LMS. On s'attend à ce que les autres capacités soient intégrées au cours, le cas échéant.

Q59. Compte tenu des exigences de la tâche 3 décrites à la question 4 ci-dessus et de la section 3.2 (qui se lit comme suit : " L'élaboration des cours doit être conforme à SCORM pour fonctionner sur les plateformes d'apprentissage de Santé Canada "), Santé Canada recherche-t-il des cours qui sont offerts dans des formats publiés supplémentaires autres que SCORM ?

R59. Santé Canada ne recherche pas de cours offerts dans d'autres formats publiés autres que SCORM.